

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°45 du 29 octobre 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 22 juillet 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des établissements et services relevant du service des essences des armées.

Du 14 septembre 2010

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 22 juillet 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des établissements et services relevant du service des essences des armées.

Du 14 septembre 2010

NOR D E F F 1 0 2 3 7 6 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 22 juillet 2008 (JO n°177 du 31 juillet 2008, texte n° 37; signalé au BOC 35/2008. ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 219 du 21 septembre 2010, texte n° 13 ; signalé au BOC 45/2010.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.